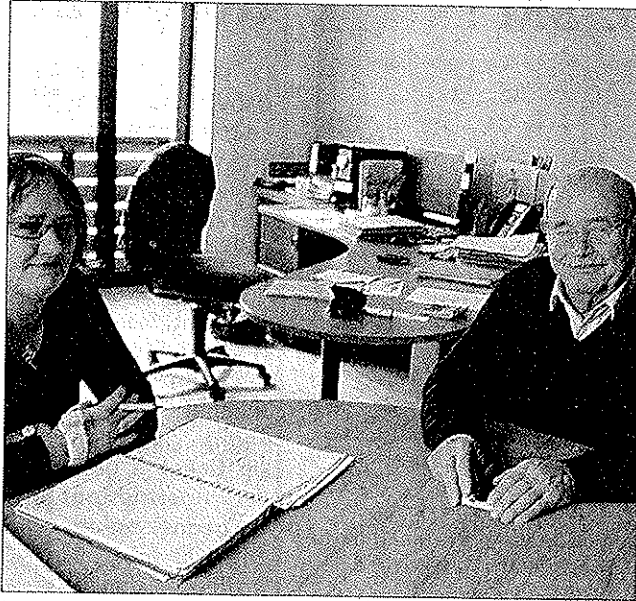


## RENAGE/COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BIÈVRE EST

# Trier pour limiter le coût du traitement des ordures ménagères



Evelyne Szewczyk et Joseph Charvet.

**D**es déchets recyclés, des poubelles enlevées, qui refuserait ces services ? Le problème, c'est que tout cela a un prix. Un prix de plus en plus lourd pour les contribuables. Pour financer la gestion des déchets, les intercommunalités lèvent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui est en constante augmentation. « Une hausse due au recyclage, aux normes environnementales plus strictes », souligne Joseph Charvet vice-président en charge de la commission "Gestion des déchets", « mais aussi aux investissements importants du Sictom et à la modification de leur tarification, qui du coup impacteront la facture de l'usager. À cela s'ajoute le relèvement depuis 2009 de la taxe générale

sur les activités polluantes (TGAP) pour l'incinération et l'enfouissement. Ce sont les sociétés de traitement de déchets qui payent la TGAP. »

« Ce surcoût est refacturé aux collectivités », explique Evelyne Szewczyk directrice des services techniques de la Communauté de communes de Bièvre Est (CCBE). « De plus on a constaté une forte augmentation de tonnage sur les déchetteries qui nous impose un contrôle accru. »

### Contrôles aux déchetteries

Pourtant, nos deux interlocuteurs mettront en avant les efforts de tri qui permettent aussi de limiter l'impact des augmentations.

« Un contrôle d'accès aux déchetteries sera mis en place

courant 2013, souligne M. Charvet, permettant au gardien d'identifier chaque usager, et d'inciter les gros producteurs à s'orienter sur les filières plus adaptées. Nous pourrions alors optimiser nos coûts en déchetteries. »

La responsable des services techniques met aussi l'accent sur un problème récurrent, celui de la fouille des déchetteries qui engendre tout à la fois un problème de sécurité, une perte de valorisation et une dégradation de l'outil de travail du gardien. Une réflexion est menée sur ce point. Enfin, notons que la CCBE fait partie du périmètre d'expérimentation pour le tri du plastique. Il est possible désormais de mettre les pots et barquettes dans le bac jaune

□